

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 10/19/2016 Date de révision: 10/19/2016 Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélanges

Nom du produit : PB-50 Multi-Purpose Lubricant Code du produit : PB-50, PB-50-8, PB-50-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Lubrifiant tout usage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Distributeur

The Blaster Corporation 8500 Sweet Valley Drive Valley View, Ohio 44125 - USA T (216) 901-5800 - F (216) 901-5801 www.blastercorp.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ChemTel 800-255-3924 Contract #: MIS7234544

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS-CA

Flam. Aerosol 2 H223 Gaz dissous H280 Asp. Tox. 1 H304

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA)



GHS02

 \Diamond



GHS04

GHS08

Mention d'avertissement (GHS-CA) : Danger

Mentions de danger (GHS-CA) : H223 - Aérosol inflammable

H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de prudence (GHS-CA) : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou

un médecin

P331 - NE PAS faire vomir P405 - Garder sous clef

P410+P403 - Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

P412 - Ne pas exposer à une température supérieure à 50 oC/122 oF

P501 - Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale / régionale /

nationale / international.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable





Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	(n° CAS) 64742-47-8	56
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités	(n° CAS) 64742-53-6	42
Carbone (dioxyde de)	(n° CAS) 124-38-9	2

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau

: Si l'irritation se produit, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si une irritation cutanée se persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire

: En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après ingestion

: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation

: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau

Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une délipidation et une gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire

Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement.

Symptômes/lésions après ingestion

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, halons ou mousse.

Agents d'extinction non appropriés

: Ne pas utiliser un jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie

: Aérosol inflammable. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone et oxydes d'azote.

Danger d'explosion

Réactivité

: La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

: Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: NE PAS combattre l'incendie lorsque le feu atteint les explosifs. Évacuer la zone.

Protection en cas d'incendie

: Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA). Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air, et elles peuvent voyager le long du sol jusqu'à une source d'ignition distante et s'enflammer. Utilisez un pulvérisateur d'eau pour refroidir le feu adjacent aux conteneurs exposés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

: Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Isoler du feu, si possible, sans prendre de risques inutiles. Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles



Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Éliminer toute source d'ignition. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Procédés de nettoyage

Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler

la zone.

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Utiliser un outillage ne produisant pas d'étincelles. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Mesures d'hygiène

Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques

Lieu de stockage

8.1.

: Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage

Conserver sous clé et hors de portée des enfants. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Conserver à l'abri du soleil et de toute autre source de chaleur.

Conserver dans un endroit à l'abri du feu. Stocker dans un endroit bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Carbone (dioxyde de) (124-38-9)			
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	5000 ppm	
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	30000 ppm	
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m³)	9000 mg/m³	
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	5000 ppm	
IDLH	US IDLH (ppm)	40000 ppm	
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m³)	9000 mg/m³	
NIOSH	NIOSH REL (TWA) (ppm)	5000 ppm	
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (mg/m³)	54000 mg/m³	
NIOSH	NIOSH REL (STEL) (ppm)	30000 ppm	

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Aérer/ventiler les lieux pour maintenir l'exposition aux poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc, sous les limites permises.

Protection des mains

Porter des gants résistant aux produits chimiques.

Protection oculaire

Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu

10/19/2016 CA-FR (français) 3/6

S NEXREG

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Contrôle de l'exposition de l'environnement

: Maintenir les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.

Autres informations

Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Gaz/Liquide pressurisé...

Apparence : Limpide Couleur : blanc

Odeur : Léger aliphatique

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible pH : Aucune donnée disponible Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : 193 °C (380 °F)

Point d'éclair : 64 °C (148 °F)

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : >1 (NBA = 1)

butylique=1)

Inflammabilité (solide, gaz) : Inflammable

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20 °C : > 1 (Air = 1)

Densité relative : 6.83 lbs/gal @ 60°F/16 °C (ASTM D-1250)

Solubilité Partiellement soluble Coefficient de partage n-octanol/eau Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique Aucune donnée disponible Limites d'explosivité Aucune donnée disponible Propriétés explosives Aucune donnée disponible Propriétés comburantes Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Chaleur de combustion : 45.9 kJ/g Projection de la flamme : 65 cm

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'entreposage. Aérosol inflammable. Contenu sous pression. Ce contenant peu exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne pas brûler. Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Sources d'inflammation. Chaleur. Matériaux incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone et oxydes d'azote.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé.

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé.

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé.

PB-50 Multi-Purpose Lubricant	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg (Estimation de la toxicité aiguë calculée)
CL50 inhalation rat	> 5 mg/l/4h ((Estimation de la toxicité aiguë calculée)

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5,2 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé.

Cancérogénicité : Non classé.

Toxicité pour la reproduction : Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

: Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé.

Danger par aspiration

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes/lésions après inhalation

: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau

Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des dessèchements, une

délipidation et une gerçure de la peau.

Symptômes/lésions après contact oculaire

Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur

prononcée et un gonflement.

Symptômes/lésions après ingestion

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. Peut causer un

malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Distillata lágava (nátuala) hydrotroitáa (C4740 47.0)

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Distillats legers (petrole), hydrotraites (64742-47-8)	
CL50 poisson 1	45 mg/l (96 h - Pimephales promelas [flow-through])
CL50 poissons 2	2.2 mg/l (96 h - Lepomis macrochirus [static])
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités (64742-53-6)	
CL50 poisson 1	> 5000 mg/l (96 h - Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l (48 h - Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

PB-50 Multi-Purpose Lubricant	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

PB-50 Multi-Purpose Lubricant	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Distillats légers (pétrole), hydrotraités (64742-47-8)	
BCF poissons 1	61 - 159



Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Carbone (dioxyde de) (124-38-9)	
BCF poissons 1	(Pas de bio-accumulation)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des

déchets

: Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Indications complémentaires

: Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de TDG

N° ONU (TDG)

Désignation officielle de transport (TDG) : Aerosols (Quantité limitée)

Classe (TDG) : Class 2.1

Etiquettes de danger (TDG)



: UN1950

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit sont inscrits aux ou exclus des inventaires canadiens de la LIS (Liste Intérieure des Substances) et la LES (Liste Extérieure des Substances).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission: 10/19/2016Date de révision: 10/19/2016Autres informations: Aucun(e).

Clause de non-responsabilité: nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.